

AIX en Provence Kasbarian Lydia
ALENCON Blaise Edith
AULNAY SOUS BOIS Kabbaj Elisabeth
BERCK Nyga Pascal
BOURGES Papet Gérard
CHALONS SUD Grosbois Sylvie
CHARLEVILLE-MEUSE Vergeade Willy
CHERBOURG Diguët Christian
COTE DE NACRE Le Saulnier J. Luc
CRETEIL Galinou Renée
FOURMIE Dagneau Bruno
LA CIOTAT Fiorito Christiane
LA ROCHE SUR YVONNE Gautreau Geneviève
LAON Treffert Fatima
MONTESSON Marchand Françoise
MONTIGNY Hénot Josette
MONTREUIL Amine-Eddin Nadia
MOULINS Rickeboer Colette
NEVERS/MARZY Bourgoin Lydia
NICE TNL Dupret Patricia
PAIMPOL Jegou Philippe
QUIMPER Mayeur Patrick
SANNOIS Hervieux Joëlle
SARTROUVILLE Sangleboeuf Luc

SAV Carpiquet St Dizier Denis
SAV R SUD-OUES Dauga Jean-Jacques
ST BRICE Clémentia Emile
THIONVILLE Bardin Christianne
TRANS EN PROVENCE Bouteille Chantal
TROYES Bougault Daniel
UZES Chaix Bernadette
VILLEJUIF Vargas Antoinette
VITROLLES Natchoo Serge
Franchises Le délégué syndical
ENVOIS PAR INTERNET
AMIENS Marotte Bernadette
ANGERS gd Maine Levron Aline
ANGERS St Serge Duchesne Annie
ANGET Sanebastier Martin
ANTIBES Duval Jacques
BEUCAIRE Guay Michel
BELLE EPINE Zirafi Serge
BONNEVEINE Acariès Joseph
BREST Celton Thierry
CHALONS/Champ Piquet Pascal
CHAMNORD Dereymez Michèle
CHARTRES Testault Marc

CHATEAU THIER Noailles Monique
CHATEAUX Richard Eliane
CHOLET Crespel David
CONDE/ESCAULT Kolwalski Elisabeth
DRAGUIGNAN Maunier J. François
ETAMPES Parrain Claude
EVRY Carasco Roland
GRUCHET LE VALENTIN Gratigny M. Claude
HEROUVILLE Pasquier Bruno
IVRY/SEINE Fiquet Betty
L'HAY LES ROSES Dias Kathy
LE MERLAN Bernabe Guy
LOMME Bara Madeleine
LORIENT Jourdan Pascal
LORMONT Planet Joël
LYON la part Dieu Goncalves Yvette
MARSEILLE gd lit Pellicio Elisabeth
MERGNAC Jonas Joël
MEYLAN Bruno Alain
MONDEVILLE Tillaut Nadine
MT ST AIGNAN Pernel Catherine
NICE LINGOSTIE Favré Serge
OLLIOULES Clenet Catherine

ORLEANS Lecland Dominique
ORMESSON Rodrigues Aurore
PANAMA Tourino Lola
PERPIGNAN Garcia Georges
QUETIGNY Gaiffe Pierre
REIMS Robitaille Eric
REIMS Cernay Vieux Francine
RENNES Alma Jules Yolande
RENNES Cesson Louis M. Christian
SARAN Vallee Isabelle
ST BRIEUC Rio Yves
ST HERBLAIN Vella Annie
ST MALO Denis Josette
TORCY Bailloux Michel
TOULON Gd Var Dubas Marie-Noëlle
VALENCIENNES Kliébasiéwicz Nicole
WASQUEHAL TREDEZ Claude
FEDERATION Millat J. François
DRS CARREFOUR Delenne Jean-Luc

Ce fax est adressé à + de 50 sections par Internet, et vous ??

SOMMAIRE

Rassemblement CFDT
Prévention des risques
Mission handicap
Vendeurs produits et...

Rassemblement CFDT

300 militants CFDT sont attendus au rassemblement CFDT.

Ce rassemblement, aura lieu de 5 décembre 14 h à 17 h aux abords de l'Hôtel Forest Hill Paris La Villette 28 ter avenue Corentin Cariou 75019 Paris. *Métro (ligne 7) Station Corentin-Cariou - Bus PC (ligne 2) - Périphérique : Porte de la Villette. A 1000 m de la fédération CFDT des Services.*

Ce rassemblement est la deuxième étape de notre mobilisation après la diffusion de notre tract dans les établissements du groupe. Il aura lieu dans le calme. La CFDT entendant démontrer à la direction sa volonté réelle de négocier mais aussi sa détermination à obtenir des accords.

La situation sociale s'est dégradée en 2002, la direction doit en prendre conscience.

Léon Salto, patron de la France doit impulser le renouveau d'un dialogue social pour développer la négociation de groupe, ceci afin de réduire les inégalités sociales entre des sociétés de taille disparate de par leurs effectifs et contenus d'accords d'entreprises.

Ce n'est pas parce qu'un salarié travaille dans une petite entreprise qu'il doit avoir de petits droits.

Ce n'est pas parce qu'une fusion est difficile que les droits ne doivent pas se développer.

Rémunérations

L'Insee vient de publier son dernier indice. L'inflation en octobre 2002 est de 1,9%, l'augmentation de salaire, elle, est de 1,6%.

La CFDT a écrit une nouvelle fois à la direction lui demandant de respecter sa parole et de réunir les syndicats pour négocier une compensation.

Carrefour Systemes d'Informations France (CSIF).

Le communiqué de la CFDT aux salariés

Nous, Organisation Syndicale CFDT, sommes depuis le début de l'année parties prenantes dans toutes les négociations avec la direction. Depuis quelques temps vous avez pu suivre l'évolution de ces tractations pour le moins difficiles. Aujourd'hui, nous arrivons au terme de la conception des **accords sur les statuts collectifs, l'aménagement du temps de travail et le compte épargne temps de Carrefour Systèmes d'Information France** et nous tenons à recueillir votre avis sur les dernières propositions.

La direction n'envisage plus d'entamer de nouvelles journées de travail sur ces points et nous demande dès à présent de nous prononcer sur le contenu des accords.

Avant de nous engager vers une signature éventuelle, nous souhaitons connaître votre sentiment à ce sujet, sachant que si nous ne signons pas, cela entraînera la mise en place d'un accord unilatéral de la part de la direction.

Cependant, nous n'envisageons pas de signer des accords séparés RTT, CET et statuts, estimant que les trois sont liés et forment l'ensemble de la convention propre à CSIF.

C'est pourquoi nous lançons une enquête sur les statuts, l'accord d'organisation et d'aménagement du temps de travail et le compte épargne temps. Il est important que les salariés se prononcent maintenant sur le contenu de ces accords qui régleront notre vie dans CSIF.

Nous espérons avoir défendu au mieux vos intérêts.

Toutes ces actions ne doivent pas vous faire oublier que le 11 décembre, on vote !!!!



Tous à La Villette le 5 décembre

Pour faire entendre notre voix !

En début d'année les délégués syndicaux CFDT ont décidé de signer l'accord proposé par la direction le 7 mars et d'appeler à un rassemblement pour attirer l'attention des dirigeants de l'entreprise sur la situation au travail des salariés .

Par deux fois ce rassemblement fût repoussé: en avril à cause des présidentielles, en octobre à cause du rassemblement CFDT à Bercy (20 000 participants).

Les délégués nationaux des différentes sociétés du groupe (**Champion, Logidis, ED, CAF, CSIF, Interdis...**) au regard de leur situation dans les différentes sociétés ont décidé que toutes les sections CFDT du groupe se joindraient à ce mouvement.

Le Setca Carrefour Belgique nous apporte son soutien:

Je vous souhaite bonne réussite dans votre concentration du 05/12/2002.

Nous savons qu'il est de plus en plus difficile de négocier pour l'instant, nous en avons d'ailleurs un exemple très pratique actuellement, puisque nous avons refusé de signer un accord sur ce que la direction appelle "les équipes successives", c'est à dire une mini équipe dans le magasin qui travaillerait au-delà à des heures traditionnelles pour l'installation lors d'évènements particuliers.

Fraternellement

Carrefour d'en haut, doit écouter Carrefour d'en bas.

Pour marquer symboliquement cette première manifestation de tous les salariés du groupe la date du 5 décembre, jour de la réunion du comité de groupe Carrefour France a été choisie.

Les militants CFDT, sans troubler les travaux de cette assemblée, expliqueront leur inquiétude face au tour de vis social auquel nous assistons .

Nous souhaitons que Léon Salto directeur général Carrefour France écoute les demandes des salariés du groupe en recevant une délégation de nos représentants.

Le 5 décembre toutes les sections CFDT se mobilisent et mobilisent les salariés pour que ce rassemblement soit un succès. Il en va des négociations à venir.



Face aux inégalités la CFDT propose solidarité et justice sociale

La CFDT appelle les salariés du groupe Carrefour à se rassembler le 5 décembre à Paris La Villette.

La CFDT veut par ce rassemblement attirer l'attention des dirigeants de l'entreprise sur la situation au travail des salariés du groupe.

A l'occasion de la réunion du **comité de groupe de Carrefour France** qui se déroule à La Villette et la présence de **Léon Salto** Directeur Général France la CFDT veut se faire entendre.

La CFDT veut réduire les inégalités entre salariés en demandant:

+ un socle social commun à tous pour une égalité des droits fondamentaux dans tous les formats.

+ une augmentation du pouvoir d'achat (dont un remise sur achat), pour améliorer le niveau de vie

+ des relations sociales et humaines (reconnaissance et respect des salariés et de leurs représentants) pour mieux vivre son travail,

+ des conditions de travail améliorées pour une meilleure qualité de vie au travail,

+ demandant des emplois stables et qualifiés pour le droit au travail.

Par un rassemblement mobilisateur et festif les salariés de l'entreprise, dans une période de Fêtes importante pour l'activité de l'enseigne, expriment leurs revendications mais aussi rappellent leur savoir faire.



Pour continuer à négocier et à signer des accords

Il faut montrer notre détermination.

Depuis la fusion **Promodès/Carrefour**, la **CFDT négocie**, fait de nombreuses propositions et obtient des résultats significatifs.

On peut citer en vrac: rattrapage des accords Carrefour pour les salariés Continent, accord collectif pour les salariés de Continent 2001, intégration des salariés de SNE, amélioration de la prévoyance, participation et intéressement commun, revalorisation des contrats, préretraite progressive, travail de nuit, mission handicap, prévention des risques, fond de solidarité, congés, droits sociaux ... **la liste est longue.**

Aucun des acquis obtenus lors des grandes négociations de 1998 chez Continent où Carrefour n'ont été remis en cause, mieux nous avons amélioré ces accords.

Nous avons réussi à éviter la longue liste de licenciements qui suit toute fusion et restructuration.

Mais ces succès ne doivent pas faire oublier que depuis 2002:

+ les **négociations piétinent, les rémunérations stagnent** (l'inflation a rattrapé les hausses de salaire, refus d'une remise sur achat, intéressement en baisse dans des magasins, chute de la bourse avec ses conséquences sur la participation),

+ les **conditions de travail se détériorent** (modulation, insécurité, matériel insuffisant, relations avec le management difficile...),

+ la **formation n'avance pas, l'emploi est en danger.**

Les résultats économiques des hypermarchés sont difficiles. Les dirigeants, à défaut d'une progression du chiffre d'affaire, jouent la baisse des frais généraux et des frais de salaire.

De nouveaux changements s'annoncent: B.A.C.H, Petits Hypers, réorganisation des structures, Bancassurance, sans oublier les projets non annoncés... Les cadres sont inquiets sur leur place dans l'entreprise et tous se demandent où va l'entreprise dans ses choix commerciaux...

Les échéances 2003 seront importantes.

Si nous voulons pouvoir négocier au mieux de nos intérêts, n'attendons pas et donnons un signal fort.

Un accord de groupe qui en appelle d'autres...

La CFDT va signer prochainement l'accord sur le PEG (Plan d'Épargne de Groupe) et le PPESV (Plan Partenarial d'Épargne Salariale Volontaire) concernant le groupe **CARREFOUR**.

51 sociétés, 129 000 salariés sont concernés par ces accords qui font suite à un premier sur la participation fin juin 2002.

Cela répond à une revendication forte de la CFDT, développer la négociation de groupe, ceci afin de réduire les inégalités sociales entre des sociétés de taille disparate de par leurs effectifs et contenus d'accords d'entreprises.

Les caractéristiques des accords :

- 1) Un seul plan d'épargne pour tous les salariés et un même dispositif pour favoriser une épargne longue.
- 2) Une gamme étendue de placements diversifiés.
- 3) Chaque plan bénéficiera d'un abondement de 40 à 20%.
- 4) La CFDT a souhaité que l'abondement soit le plus incitatif possible pour les salariés plaçant leur intéressement: l'accord prévoit un abondement de 40% pour le placement de l'intéressement des 400 premiers euros (20% au-delà).
- 5) Les représentants des salariés auront la majorité au Conseil de surveillance, celui-ci ne comportant que des représentants de syndicats représentatifs au niveau national. Il y a un engagement à ce que le Conseil de surveillance étudie l'introduction dans la gestion de tous les fonds de valeurs sélectionnés à partir des critères d'investissement socialement responsables et de titres de l'économie solidaire.
- 6) Des actions d'information et de formation sont prévues ainsi que l'aide à un expert extérieur ceci tant pour les personnels qu'aux membres du Conseil de surveillance.

Ces accords rentrent dans le cadre des revendications de la CFDT Carrefour qui mène campagne sur le thème : **"Face aux inégalités, la CFDT propose solidarité et justice sociale"** ; ils doivent pour la CFDT être suivis d'autres négociations sur tout le groupe Carrefour (prévoyance, formation, carte salariés, conditions de travail...).

"Santé et sécurité au travail"

Réunion du 1 octobre 2002. Délégation CFDT: Pascal Piquet (Chalons/Champagne), Nadine Tillaut (Mondeville) et Maryse Castejon (Lyon La Part Dieu)



Les documents de travail révisés sont arrivés dans les magasins. Deux classeurs sont disponibles: le référentiel et l'évaluation des risques professionnels

Mode d'emploi

Objectif: lors de l'étude de poste faire participer l'ensemble du personnel du service..

Deux documents permettent de réaliser cette étude: le questionnaire avec les 23 risques et les feuilles évaluations ou feuilles d'analyses

Les élus CHSCT doivent remplir la feuille d'analyse des risques en cotant chaque risque sur une échelle de 0 à 6 (6 étant le risque le plus élevé).



Le chef d'établissement peut modifier à son initiative l'évaluation du CHSCT et fixer un niveau de risque différent et minimisé.

Dans ce cas si un accident grave survient la responsabilité du directeur sera entièrement engagée.

L'évaluation des risques par le CHSCT doit être réaliste. Mettre toutes les postes de travail au risque le plus élevé (niveau 6) ferait à coup sur fermer le magasin.

Après l'étude de poste il faut remplir la fiche de synthèse qui regroupe l'ensemble des poste étudiant Cela sert à mettre en place les actions prioritaires pour l'année suivante dans le programme annuel de prévention

Il faut faire des étude serieuses de poste pour vraiment chercher les poste à risque et limiter les risques. Il est inutile de croire que Carrefour va mettre des millions euros du jour au lendemain pour la sécurité mais il faut chercher les axes prioritaires

Solutions pour régler les risques dans les magasins

Ce référentiel santé sécurité au travail aide à la décision pour le



groupe de travail il y a dans le classeur des solutions pour beaucoup de risques mais pas pour tous.

le classeur doit servir aussi à classer les études de poste réalisé pour les archiver

Tous les ans il faut revoir les fiches pour les remettre à jour

Etude des risques

Après les rollers deux métiers sont étudiés par la commission: poissonnier et réceptionnaire. La CFDT a formé un groupe de travail interne sur ce sujet. A suivre...

Prévention Routière

Du 16 au 23 octobre avec la prévention routière Carrefour a sensibilisé les salariés sur les risques de la route. Tous les magasins ont reçu un kit prévention avec des affiches. (dépliants sur les risques, des gilets phosphorescent pour les employés qui vont sur le parking, qui rentre chez eux le soir à pied et dans les véhicules de Carrefour)

Prochaine réunion le 7 janvier 2003. La CFDT s'est étonné de voir la prochaine réunion aussi loin. Réponse vu le travail dans les magasins et cela va vous permettre de réaliser les études des deux poste de travail

Obligations légales

Le 8 novembre, les entreprises qui n'auront pas rédigé le document unique sur leur évaluation des risques, pourront être sanctionnées. L'article R. 263-1-1 du code du travail, prévoit des peines de contravention de cinquième classe (1 500 euros - 3 000 euros en cas de récidive). Deux motifs possibles.

1. Il s'agit, en premier lieu, de la violation par l'employeur de son obligation de transcrire et de mettre à jour les résultats de son évaluation des risques. Non-respect par l'employeur des obligations liées à la forme du document - existence d'un document unique - et au fond - transcription des résultats de l'évaluation par un inventaire des risques dans chaque unité de travail de l'établissement (article R. 230-1, premier alinéa).
2. En second lieu, s'agissant de la mise à jour des résultats de l'évaluation des risques, l'employeur devra aussi veiller au respect des modalités d'actualisation du document unique, mentionnées à l'article R. 230-1, second alinéa. Le juge judiciaire a la possibilité de doubler la peine de contravention en cas de récidive intervenue dans le délai d'un an, à compter de l'expiration ou de la prescription de la précédente peine, ce, conformément à l'article 131-13 du code pénal.



Le comité de suivi est mis en place



Marc Testault
accueil SAV Char-
tres, notre mon-
sieur CFDT
Handicap

La première réunion du comité de suivi de la mission handicap s'est réunie le 27 novembre 2002

Présent(e)s : Pour la CFDT : **Marc Testault (Chartres)**, CAT, CSL, FO, CFTC. **Absents :** CGC et CGT.

Pour la direction: **Christiane Gérard** – pilote nationale "Mission Handicap".

Présentation

Carrefour a présenté les engagements de l'accord 2002/2004, le taux d'emploi Carrefour/Continent, la répartition des départs sur les 3 premiers trimestres 2002, le maintien dans l'emploi.

Dans le cadre de la semaine pour l'emploi des handicapés. Carrefour a prévu de former et sensibiliser en novembre et décembre les managers. Dans 7 grandes villes Carrefour a participé au forum organisé par l'Adapt et l'Agefiph deux associations d'aide aux handicapés..



Une brochure "Mission Handicap" sera diffusée à l'ensemble du personnel (fin décembre début janvier).

Le comité de pilotage :

Il sera composé d'un directeur régional et pour les magasins : 2 directeurs, 3

pilotes MH, 1 RRH (recrutement en cours)

Mise en place d'un groupe de réflexion sur le volet "maintien dans l'emploi" :

Il sera composé d'une personne qualifiée recrutée pour la circonstance par la DRS, pour les magasins : 1 infirmière, 2 directeurs, 2 pilotes MH, 1 groupe de managers métier

La CFDT a précisé son accord quant à la volonté affichée de mettre dans le coup les hiérarchies de magasin en souhaitant une prise en compte réelle du volet maintien dans l'emploi.

Prochaine réunion : mardi 4 mars 2003

Un taux de chômeurs et de précaires élevé

Population : parmi les 5 millions de personnes handicapées en France, 840 000 ont entre 20 et

59 ans et sont considérées en âge de travailler.

Emploi : 498 000 handicapés travaillent en "milieu ordinaire" Un peu plus de 100 000 personnes travaillent dans les ateliers protégés et les centres d'aide par le travail (CAT).

Chômage : 215 941 travailleurs handicapés étaient inscrits à l'ANPE en juin 2002.

A la faveur d'accords signés avec les syndicats, des grands groupes ont commencé à prendre en compte l'intégration des handicapés dans leur politique de gestion prévisionnelle des emplois. Des actions expérimentales ont été menées dans des secteurs comme la grande distribution. Avec 1 942 salariés atteints d'un handicap et un plan d'embauches de 250 personnes jusqu'en 2004, Carrefour a même dépassé les 6 %. (Le Monde 16/11/2002)



La revue "Etre" spécialiste de l'handicap diffuse régulièrement des articles sur les actions chez Carrefour dont "Il était une fois dans le sud-ouest" Janv. Fév. 02, "Nelly & Nelly" Juil. Août 02, "Soirée de bilan" Oct. Nov. Déc. 02 .

Article paru dans la revue "Etre" sous le titre

"Nelly & Nelly"

Action du magasin d'Angers St Serge

